



Assemblée Générale du 30 avril 2010

Rapport moral et financier

L'assemblée générale de Robin des Bois s'est déroulée le 30 avril 2010 au siège de l'association 14 rue de l'Atlas Paris 19° après invitation de l'ensemble des adhérents à jour de leur cotisation conformément aux statuts. Le président en exercice assisté des membres du Conseil d'Administration présents a exposé le rapport moral et financier de l'année 2009 ainsi que les actions entreprises jusqu'en avril 2010. Les principales perspectives de campagnes, les questions diverses et le budget prévisionnel ont été discutés et il a été procédé à la désignation du nouveau Conseil d'administration.

I- Rapport moral

Démolition des navires



Gage, James River Fleet © US Navy

L'association a régulièrement publié son bulletin trimestriel d'information et d'analyse sur la démolition des navires – quatre numéros en 2009-. Ce bulletin est un succès éditorial. Il correspond à un besoin véritable et mondial car c'est le seul qui fasse la synthèse et la compilation de tous les mouvements connus de navires de commerce et militaire vers les chantiers de démolition. Sa réalisation n'est pas sans poser des problèmes de disponibilité. Le nombre de navire partis à la casse en 2009 est trois fois supérieur au nombre de 2007, ce qui implique trois fois plus de temps pour le réaliser et le traduire en anglais.

En complément, l'association a multiplié les interventions pour que des navires dits « poubelle » soient démolis en Europe quand ils font l'objet d'immobilisation technique. Robin des Bois a été la seule association à répondre à une proposition de visite du chantier anglais où le *Clemenceau* est en cours de démolition. L'association a développé des actions et des soutiens en matière de déconstruction de bateaux de pêche.

Marées noires

En Automne 2009, selon des modalités originales et économes puisque le président de l'association faisait office d'avocat au moment des plaidoiries, Robin des Bois était partie civile dans le procès en appel de l'*Erika*. Il a été en priorité insisté sur le fait que, dix ans après, les effets négatifs de la marée noire sont encore opérationnels et évolutifs.



L'Assemblée générale est informée que par arrêt de la Cour d'Appel daté du 24 mars 2010, l'association a obtenu 50.000 euros au titre du préjudice écologique et 50.000 euros pour le préjudice moral. Il est précisé toutefois qu'il sera difficile de recevoir cet argent, la responsabilité civile de Total ayant été écartée et des condamnés se présentant comme insolvable. L'affaire est maintenant en Cassation.

Sur le sujet marée noire, l'association a réussi à déclencher des études historiques et documentaires sur les dépôts des déchets de marées noires antérieures à l'*Erika*. C'est le BRGM - Bureau de Recherches Géologiques et Minières- qui est chargé de cette étude lourde et Robin des Bois lui sert de source d'information. L'objectif est de réactualiser l'inventaire et de faire en sorte que les collectivités inscrivent dans les plans d'aménagement les parcelles touchées. Certains dépôts comme celui de l'île d'Er dans les Côtes d'Armor devront être évacués.

Arctique

En décembre, l'association a publié un rapport sur l'ensemble des sites pollués par des activités humaines dans les pays riverains de l'Océan Arctique -2750 sites pollués, Arctique Russe exclu-. Ce travail documentaire et cartographique considérable a demandé plus d'un an de recherche et Robin des Bois fera en sorte qu'il soit progressivement diffusé dans le monde entier. Cet inventaire paru dans un numéro spécial de « Polar Star », le bulletin d'information sur l'Arctique de Robin des Bois, a été publié en français et en anglais.



PCB

L'association a publié en 2009 deux mises à jour de son inventaire des sites pollués aux PCB. C'est l'un des thèmes les plus visités sur le site internet de l'association. Il constitue une base de connaissance appréciée par les riverains, les pêcheurs, les détenteurs et planificateurs. Robin des Bois est membre de la Commission Consultative PCB qui a pour vocation de vérifier l'application du plan national d'élimination des PCB. La priorité au sein de cette structure est d'éviter ou de dénoncer les mauvaises pratiques et les simulacres d'élimination. Grâce à son implication au sein de conventions internationales marines -Commission Baleinière Internationale et Convention OSPAR pour la protection de l'Atlantique du Nord Est- Robin des Bois poursuit les PCB dans les chaînes alimentaires et les sédiments marins. En février et mars 2010, l'association a déposé des plaintes contre X pour pollution aux PCB et mise en danger de la vie d'autrui dans la Seine, la Baie de Seine et le Nord-Pas-de-Calais.

Grenelle de la Mer

Robin des Bois était représenté au sein de trois des quatre groupes de travail du Grenelle de la Mer : La délicate rencontre entre la terre et la mer - Entre menaces et potentiels, une mer fragile et promesse d'avenir - Planète mer : inventer de nouvelles réglementations. La préparation des réunions a débuté en mars 2009, les tables rondes finales se sont déroulées en juillet 2009. Robin des Bois a contribué au document de synthèse présenté collectivement par les associations de protection de l'environnement. Ces travaux ont occasionné une charge de travail importante et ont mobilisé jusqu'à trois représentants de l'association. Les thèmes défendus par Robin des Bois ont fait l'objet d'engagements concrets, particulièrement dans le domaine de la sécurité maritime, des pollutions marines, de la pêche et des macrodéchets. Leur mise en œuvre nécessite maintenant la participation à des groupes de travail et à des comités opérationnels qui se mettent en place depuis le mois de novembre 2009 et dureront pour certains jusqu'en automne 2010.

Baleines

Robin des Bois a publié en 2009 un rapport sur l'utilité des baleines démontrant l'incroyable capacité et persistance des carcasses de baleines gisant sur les fonds des océans à créer et à consolider des chaînes alimentaires spécifiques. Un travail de diffusion en langue anglaise reste à accomplir pour lui assurer l'efficacité qu'il mérite notamment au sein de la Commission Baleinière Internationale qui se tiendra à Agadir en juin 2010. L'Assemblée générale est également informée que dans le cadre du Grenelle de la Mer, Robin des Bois a dirigé au premier trimestre 2010 un groupe de travail pluridisciplinaire sur les mammifères marins afin de proposer des mesures pour limiter les pollutions sonores et les collisions avec les navires.

Macrodéchets

Au mois d'avril 2009, Robin des Bois a publié un rapport sur les macrodéchets en milieu aquatique. Salué par l'ensemble des parties prenantes, il rend compte des travaux d'un groupe de travail pluridisciplinaire animé par Robin des Bois et établi après le Grenelle de l'Environnement. Ce groupe s'est réuni six fois entre décembre 2007 et avril 2008 et a dressé un certain nombre de perspectives et de recommandations présentées aux cinq collègues du Grenelle de la Mer et dont la mise en œuvre a été enclenchée.



Assises de la Pêche

Robin des Bois a été invité par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche à participer aux Assises de la Pêche organisées pendant le dernier trimestre 2009 afin de préparer la réponse française à la réforme de la Politique Commune des Pêches pour 2012. L'association a également été invitée par le Comité Régional des Pêche de Basse Normandie à participer aux assises régionales. Dans ce cadre, Robin des Bois a insisté sur la nécessaire prise en compte des pollutions marines dans la politique de la pêche en tant que pression conjointe et parfois écrasante sur les populations de poissons dès les premiers stades de la vie. Robin des Bois a en particulier insisté sur le besoin de décloisonner les travaux des différentes directions tant à Paris qu'à Bruxelles et sur les lacunes concernant l'encadrement de la pêche récréative.

Nucléaire

A la demande de l'ASN -Autorité de Sureté Nucléaire-, Robin des Bois a livré la deuxième phase d'un travail important et innovant sur une forme de radioactivité, la radioactivité naturelle technologiquement renforcée par l'extraction, l'épuration, la concentration ou la combustion de minerais ou de ressources fossiles. Le dossier de Robin des Bois sert de base à des évolutions réglementaires ou des pratiques préconisées par l'ASN.



Terrier dans un tas de phosphogypses

Dans le domaine voisin de l'énergie nucléaire, Robin des Bois participe activement au HCTISN – Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sureté Nucléaire- au sein duquel il anime un groupe de travail portant sur l'information et le contenu d'un portail internet. Robin des Bois est également membre de la CNAR – Commission Nationale d'Aide dans le domaine Radioactif. L'association cherche malgré les faibles moyens financiers disponibles pour la réhabilitation des sites pollués radioactifs à engager les différents acteurs dans des actions énergiques et définitives. En parallèle, Robin des Bois s'attache à favoriser la création de sites de stockage de déchets radioactifs, en priorité ceux qui proviennent des sites pollués par d'anciennes activités historiques indépendantes de l'énergie nucléaire.

Risques industriels et stocks de pneus

L'association continue à jouer un rôle substantiel dans le débat sur les risques industriels en particulier dans le secteur des canalisations de transport de matières dangereuses et elle participe à l'application de l'accord de filière sur la résorption des vieux stocks de pneus, cet accord étant une des avancées positives impulsées par le Ministère depuis deux ans.

CITES - Convention internationale sur le commerce des espèces de faunes et de flore sauvages menacées d'extinction.

Dans le cadre de sa campagne thons et des Grenelles, Robin des Bois a demandé au gouvernement français ainsi qu'à Monaco, la Suède, la Suisse, la Belgique et les Pays-Bas de proposer une inscription du thon rouge à une annexe de la Cites. C'était le 7 janvier 2009. Malgré un engagement du Grenelle de la Mer pour une inscription du thon rouge en annexe I ou II, la France n'a fait aucune proposition dans les délais et c'est Monaco qui a présenté un demande d'inscription en annexe I (interdiction du commerce). Elle a été sévèrement rejetée durant la session plénière qui se tenait au mois de mars au Qatar.



Robin des Bois a travaillé sur d'autres espèces à l'ordre du jour de cette convention et a notamment contribué à l'inscription du bois de rose, pau rosa, à l'annexe II (« affaire Chanel/Robin des Bois ») et au statu quo en ce qui concerne les éléphants. Tout au long de cette réunion de 15 jours, 8 communiqués relayant les enjeux et les débats ont été publiés.

OSPAR – Convention pour la protection de l'environnement marin de l'Atlantique du Nord-Est

Robin des Bois a envoyé deux représentantes à la session plénière de la Commission OSPAR qui se tenait en juin 2009 à Bruxelles. Les recommandations du groupe de travail sur les macrodéchets y ont été diffusées en français et en anglais. Un compte-rendu de la réunion a été publié sur le site internet de l'association et permet de mieux faire connaître les travaux de cette Commission, souvent pionniers comme c'est le cas pour les aires marines protégées dans les eaux internationales.



Robin des Bois

Principaux modes d'action et de diffusion de l'information

Communiqués de presse

En appui de ses dossiers (annexe 1) ou en relation plus large avec la protection de la biodiversité, Robin des Bois a pendant l'année 2009 rédigé et publié 48 communiqués envoyés aux adhérents, aux services de l'Etat et aux médias concernés au niveau local, régional, national ou international (annexe 2).

« Affaires en cours »

Un autre mode d'intervention sur certains sujets qualifiés par l'association « d'affaires en cours », consiste à écrire directement aux services concernés après des sollicitations émanant de particulier ou de collectif exposés à des risques environnementaux ou à la dégradation de leur cadre de vie. En 2009, ce domaine a été généralement consacré à des dépôts de déchets, des terres polluées, des pollutions par hydrocarbures, des projets immobiliers et des abattages d'arbres. Ces interventions sont bénévoles et l'adhésion à l'association n'est pas demandée.

Commissions, groupes de travail et autres instances officielles

Robin des Bois participe depuis une vingtaine d'années à des groupes de travail et autres instances de concertation. Ce travail prend beaucoup de temps et n'a aucun bénéfice financier, mais il permet à Robin des Bois d'influer concrètement sur les politiques de l'Etat et l'action de ses services, d'approfondir la culture de l'association sur les sujets traités, de rencontrer et de partager des connaissances avec les représentants professionnels. L'association est notamment membre du Conseil Supérieur des Installations Classées, de son groupe de travail sur les sites pollués, de la Commission Nationale des aides dans le domaine Radioactif de l'Andra, de la Commission Nationale d'Aide sur les sites pollués de l'Ademe, du groupe de travail pour l'élaboration et le suivi du plan national de décontamination et d'élimination des appareils contenant des PCB et PCT et du Conseil National des Déchets. Le groupe de travail sur les bois traités a été réactivé à la fin de l'année 2009 alors que les sollicitations de particuliers pour des problèmes de pollutions ou nuisances dues à la récupération et au recyclage de traverses de chemin de fer sont elles d'une constance remarquable.

Colloques

Robin des Bois est invité à exprimer son point de vue dans des colloques professionnels. A titre d'exemple, cette année des représentants de l'association sont intervenus aux Assises Nationales des Déchets de la Baule et à un colloque sur les sites pollués de l'Ademe.

Le **site Internet de Robin des Bois** (robindesbois.org) où sont publiés les communiqués et les dossiers de l'association reçoit de plus en plus de visites grâce à une mise à jour constante et malgré l'absence d'investissement financier depuis plusieurs années.

II - Rapport financier

La synthèse des comptes annuels 2009 réalisés par le cabinet d'experts comptables est en annexe 3 de ce rapport. Les finances sont en cours de rétablissement lent et progressif mais la situation financière reste tendue. Le résultat net comptable pour 2009 est positif avec un excédent d'environ 24.600 euros. Fin 2009, les dettes s'élèvent à 212.090 euros, soit 173.155 euros réellement dus si l'on soustrait les créances incluses dans l'actif circulant. Sur ces 173.155 euros, 67.285 euros correspondent au solde du redressement judiciaire à payer jusqu'en 2014 et 40.795 euros à des emprunts personnels. Le solde est constitué principalement de dettes sociales, fiscales et de fournisseurs du 4^{ème} trimestre 2009 payées pendant la première partie de l'année 2010.

Les recettes de Robin des Bois sont constituées de quatre sources : la vente de produits naturels - principalement de l'huile de jojoba-, le conseil en environnement, une subvention du ministère de l'Ecologie et les adhésions et dons. Elles sont globalement en très légère augmentation.

- La vente de produits a reculé en 2009, tendance qui se confirme début 2010. Le principe de participation à certains salons est remis en cause car il génère beaucoup de travail et de frais. Cependant, les salons n'ont pas pour seul objectif de gagner de l'argent, ils constituent aussi l'occasion de diffuser les communiqués et de rencontrer les adhérents. L'Assemblée générale convient que la liste des salons auxquels Robin des Bois participe doit être revue selon leurs résultats individuels et que les frais associés doivent être réduits.
- Le conseil en environnement est stable. Le rapport sur la radioactivité naturelle renforcée a représenté un travail considérable, effectué sur deux ans par plusieurs permanents. Les contrats de conseil correspondent à un travail concret et chronophage.
- La subvention du ministère de l'écologie, demandée depuis la mise en redressement judiciaire de l'association, a augmenté en 2009 et atteint 52.000 euros.
- Les adhésions et dons sont en légère augmentation et la tendance pourrait se confirmer grâce aux relances désormais effectuées régulièrement, à la volonté de valoriser le travail de Robin des Bois et de développer sa représentativité statistique.

Les dépenses sont globalement en diminution grâce à des efforts soutenus pour les réduire.

La charge du loyer des locaux est lourde. Robin des Bois a besoin d'espace pour ses archives qui sont un outil de travail indispensable et historique.

Les charges salariales sont en augmentation suite à la création d'un poste administratif, nécessaire au bon fonctionnement et au développement de l'association. Fin 2009 il y avait 4 salariés. En cas de besoin, des collaborateurs occasionnels supplémentaires sont intégrés sur des sujets particuliers. Des stagiaires issues d'universités étrangères renforcent régulièrement le potentiel de travail et de traduction de l'association. Des bénévoles contribuent à améliorer le fonds documentaire de Robin des Bois.

Les frais d'action, notamment pour les missions d'observation de l'association aux conventions internationales, sont en diminution en 2009 de même que les prestations extérieures et frais de salons.

La 5^{ème} annuité du plan de continuation du redressement judiciaire (sur dix ans) a été réglée.

Après discussions, les rapports moral et financier sont adoptés par l'Assemblée Générale.

III - Principales perspectives de campagnes

Les campagnes de Robin des Bois présentées dans le rapport moral sont des campagnes au long cours qui doivent être prolongées et développées dans un objectif d'efficacité. Les problèmes environnementaux appellent de la pugnacité. Il est donc convenu après échanges de poursuivre les campagnes sur la démolition des navires, les pollutions marines, la protection de la biodiversité -avec notamment un suivi en ce qui concerne les contributions positives des baleines et le commerce des espèces menacées-, les déchets à terre et en mer et les inventaires des sites pollués prioritairement aux PCB. L'association participera à la session plénière de la Convention OSPAR en septembre 2010 à Bergen en Norvège et à la réunion de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique. Un effort sera mené en ce qui concerne les déchets post-catastrophe, sujet sur lequel Robin des Bois dispose d'une compétence particulière et qui n'a pas été abordé dans le rapport moral. Beaucoup reste à faire dans ce domaine. Des fiches pédagogiques sur les déchets en milieu aquatique et une nouvelle synthèse sur les traverses de chemin de fer sont en cours de réalisation.

Il est souligné que les sollicitations des particuliers sont de plus en plus nombreuses et pressantes et que Robin des Bois doit être réactif à l'actualité.

Les perspectives de campagnes sont approuvées.

IV - Budget prévisionnel

L'année 2010 s'annonce tendue. La régression des ventes dans les salons est prévisible, le salaire supplémentaire augmentera le poste salaires et charges.

Pour améliorer les comptes 2010, la stratégie proposée est de

- maintenir les efforts en ce qui concerne les adhérents et donateurs grâce au poste administratif,
- élargir l'éventail des prestations de conseils en environnement,
- demander une subvention plus importante au ministère de l'écologie,
- poursuivre la réduction de certaines dépenses -en particulier la suppression des frais d'archivage en garde-meubles-

Le budget prévisionnel 2010 doit impérativement respecter le paiement de la 6^{ème} annuité du règlement judiciaire, la réduction de 50% de la dette sociale et fiscale hors règlement judiciaire (réduction de 70% si les recettes sont stables), le rétablissement du paiement régulier des charges locatives et le remboursement d'au moins 50% des prêts personnels¹.

¹ Les premiers mois de 2010 indiquent que ces objectifs sont réalistes sauf évènements extérieurs de longue durée.

Robin des Bois étant agréé pour la protection de l'environnement, la demande de dommages et intérêts devant des tribunaux pour des faits de pollution peut aussi être une source de revenus. L'association n'a pas systématiquement besoin d'avocat et est en capacité d'assurer elle-même sa défense –cf. *Erika*-. L'élargissement des demandes de subvention au niveau européen, voire international étant donné l'envergure de l'association, est évoqué. Il est également suggéré d'offrir aux lecteurs de « A la Casse.Com » un abonnement papier d'un montant significatif pour contribuer au travail de plus en plus important réclamé par ce périodique.

L'Assemblée Générale constate à l'unanimité que ces objectifs de réduction des dettes doivent être impérativement atteints et qu'une défaillance dans ce domaine courant 2010 mettrait en danger et à court terme le fonctionnement de l'association.

V - Election du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sortant sollicitent leur réélection, à l'exception de Jean-Pierre Geismar qui a présenté sa démission pour des raisons d'organisation personnelle et professionnelle.

L'association a reçu deux candidatures : Nathalie Geismar et Véra Weber dont les lettres sont portées à connaissance de l'Assemblée.

Les pouvoirs reçus au siège de l'association sont dépouillés pendant la séance :

Jacky Bonnemains 21

Emilie Courtin 12

Odile Malassis 6

François Gasnier 4

Jean-Pierre Geismar 2

Au total, 66 pouvoirs sont ouverts, dont 21 nuls car non nominatifs.

Par consensus, le Conseil d'Administration est nommé :

Laurence de Bodinat, Jacky Bonnemains, Emilie Courtin, François Gasnier, Nathalie Geismar, Odile Malassis, Vera Weber. Le bureau sera choisi par le Conseil conformément aux statuts.

VI - Questions diverses

En mai 2010 paraîtra chez Stock *Le cargo de la honte, l'effroyable odyssée du Probo Koala*, coécrit par Charlotte Nithart, directrice et Bernard Dussol, journaliste de Thalassa, avec Jacky Bonnemains. La campagne Probo Koala a commencé en 2006 pour Robin des Bois qui percevra 15% des droits d'auteurs.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Annexe 1

	DOSSIERS 2009
JANVIER	La Radioactivité Naturelle Technologiquement Renforcée, charbon et phosphogypses
FÉVRIER	A la Casse.com n°14
FÉVRIER	A la Casse.com bulletin spécial bilan 2008
MARS	2° Atlas et cartographie des sites pollués aux PCB, Bulletin PCB n°4
AVRIL	A la Casse.com n°15
AVRIL	Les déchets en milieux aquatiques, constats et recommandations
JUIN	De l'utilité des baleines
JUIN	Compte rendu de la Commission Ospar
JUILLET	3° Atlas et cartographie des sites pollués aux PCB, 5° bulletin
JUILLET	A la Casse.com n°16
SEPTEMBRE	A la Casse.com n°17
NOVEMBRE	Procès Erika, première instance et appel
DECEMBRE	Polar Star n°2

Annexe 2

	COMMUNIQUES 2009
5-7/01/2009	Déchets Globe (n°2)
21/01/2009	Le blé est une cargaison dangereuse
24/01/2009	Tempête dans le Sud-Ouest / avarie du <i>Provalys</i>
02/02/2009	A la Casse.com, bulletin n°14
03/02/2009	A la Casse.com, bilan 2008
03/02/2009	La crise mondiale pèse sur la démolition des navires
08/02/2009	Vente aux enchères de pièces détachées du <i>France</i>
20/02/2009	Chronique des vaches sacrifiées
18/03/2009	Lettres ouvertes aux maires de Quimper et Ploemeur
18/03/2009	Conflits biodiversité et projets immobiliers en Bretagne

23/03/2009	L'écotourisme de Robin des Bois
06/04/2009	A l'Abordage (Grenelle de la Mer)
16/04/2009	Les marées noires dans le miroir
23/04/2009	Le chêne gêne
28/04/2009	Conflit d'usage de l'eau au parc Eana
11/05/2009	Un projet maritime sans gouvernail et sans gouvernance
13/05/2009	Plan coordonné de réduction des macrodéchets
28/05/2009	Les vaches et les radiateurs électriques
08/06/2009	Aujourd'hui, c'est la Terre qui doit sauver la Mer.
12/06/2009	Estuaire 2009
24/06/2009	De l'utilité des baleines
25/06/2009	Union Ecologique pour la Méditerranée
16/07/2009	Grenelle de la Mer - A-t-elle les reins assez solides?
28/07/2009	La 3 ^e édition de l'Atlas des sites pollués est disponible.
28/07/2009	Ça retombe toujours de Là-Haut
29/07/2009	Une prise de choix à Saint-Nazaire
17/08/2009	Marée noire dans la Crau : rupture de l'infoduc de la préfecture des Bouches-du-Rhône
19/08/2009	<i>Probo Koala</i> : 3 ans après, c'est toujours la côte d'alerte en Côte d'Ivoire
19/08/2009	Lette ouverte au maire hygiéniste de Granville
02/09/2009	Le patron chinois met en péril les salariés et la biodiversité.
08/09/2009	Catastrophe verte
11/09/2009	Il est urgent que la France agisse dans le champ positif du démantèlement des navires.
15/09/2009	Le Havre / New York : la transat du Grenelle de la Mer
18/09/2009	Le lait est un polluant quand il n'est pas un aliment
24/09/2009	Le Grenelle de la Mer fait naufrage entre Le Havre et New York
02/10/2009	Le fantôme de l' <i>Erika</i> plane sur la baie de la Baule
12/10/2009	Déchets nucléaires : rien de neuf
28/10/2009	Appauvri et enrichi
29/10/2009	La déroute de Cherbourg
30/10/2009	Une ressemblance frappante avec l' <i>Arctic Sea</i>
02/11/2009	La Guadeloupe malade de ses déchets sanitaires
18/11/2009	10 ans après, l' <i>Erika</i> est à l'abandon
25/11/2009	<i>Onyx</i> , note d'information
30/11/2009	Le <i>Clem</i> recule à Hartlepool
04/12/2009	Rappel : Le ciel n'est pas une décharge
04/12/2009	Les épaves déchargent
17/12/2009	Les gens du voyage démantèlent un site du CEA
17/12/2009	2750 sites pollués en Arctique

Comptes annuels 2009

Synthèse du rapport du cabinet d'experts comptables.

Des éléments de lecture sont disponibles page 8

Montant Net en Euro

ACTIF	2009	2008	PASSIF	2009	2008
Actif immobilisé	16.260	16.472	Fonds propres	-153.939	-178.535
Actif circulant	41.890	34.511	Dettes	212.090	229.518
Total actif	58.151	50.983	Total passif	58.151	50.983

RECETTES	2009	2008
Ventes de produits naturels	80.815	90.026
Conseils en environnement	74.907	71.299
Subvention ministère de l'écologie	52.000	45.000
Adhésions et dons	20.321	18.213
Reprises et transferts de charges	-	2.486
Total produits	228.043	227.024

CHARGES	2009	2008
Achats de produits naturels	20.111	15.218
Stocks	7.126	-
Location bureaux et archivages	43.406	44.066
Frais salons dont location de stands	22.374	28.928
Frais directs actions (frais terrain, documentation, conventions internat.)	16.777	36.716
Poste, tel, banques, assurances	11.204	10.717
Fournitures	6.874	7.264
Prestations services extérieurs	5.208	12.403
Impôts et taxes	1.182	264
Salaires	52.318	45.460
Charges sociales	12.724	11.630
Amortissements et provisions	255	447
Charges gestion courante	2000	232
Charges exceptionnelles	1886	1308
Total charges	203.445	214.653